



# Captages de l'Est mayennais Contrat territorial 2017-2021

Lettre d'information - Février 2019

#1

## ÉDITO

Le Contrat territorial portant sur 8 captages d'eau potable de l'Est mayennais a été renouvelé pour 5 ans avec l'accord de tous les partenaires. Cet ambitieux programme d'actions pour la qualité de l'eau est donc relancé depuis janvier 2017. La communication est une des nouveautés du deuxième programme.

Par bien des aspects, ce projet nous concerne tous. L'eau que nous distribuons dans les maisons vient presque totalement de notre territoire, nous en sommes directement responsables. Les bonnes pratiques mises en œuvre par les partenaires agricoles contribuent à maintenir la biodiversité et la beauté de nos paysages. Il y a des réflexions et des inspirations pour tous dans ce projet !

Cette lettre d'information régulière va mieux faire connaître la démarche aux acteurs du territoire que sont les élus, les acteurs économiques et associatifs, les enseignants, et tous les habitants intéressés. Le Département de la Mayenne, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et 7 syndicats des eaux (aujourd'hui 3 services avec le transfert aux communautés de communes) se sont engagés pour sa réussite. Nous y parviendrons collectivement en l'intégrant mieux dans nos politiques et dans nos projets.

Régis Lefeuvre,  
Président du Comité de pilotage et  
de la Régie des eaux des Coëvrons

Pour faire face aux problèmes récurrents de nitrates dans l'eau potable, le Contrat territorial couvre 8 captages appelés « prioritaires ». Cette démarche collective existe depuis 2012 ! Mais elle reste peu connue.

### Contrat territorial, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme d'actions porté par plusieurs partenaires pour intervenir sur différentes sources de pollution de l'eau. Afin de mieux gérer la ressource et comprendre ce qui l'impacte, on a déjà cherché à bien connaître les circuits de l'eau : quelle quantité de pluie tombe sur le territoire ? Quelle proportion d'eau s'infiltré vers les nappes phréatiques et après quel trajet ? Aujourd'hui, on approfondit la connaissance en suivant les nitrates en une soixantaine de points du territoire. Ces données aident à comprendre l'impact des pratiques agricoles.

Des actions de « protection » sont réalisées en accord avec les agriculteurs et particuliers volontaires. Un inventaire détaillé des zones humides a été mené afin de pouvoir planifier des modalités des gestions adaptées. En lien avec le syndicat de bassin de l'Erve et de la Vaige, des abreuvoirs ont été installés pour que les animaux ne viennent plus piétiner en bordure de rivière. On plante des haies qui filtrent les eaux ruisselant des champs. Des réflexions collectives et des analyses au cas par cas permettent de faire évoluer les pratiques agricoles. Par exemple, certains végétaux plantés entre deux cultures (on appelle cela des « couverts ») réduisent l'érosion et améliorent la qualité

des sols. On réfléchit également à une meilleure utilisation des effluents d'élevage.

### Une communication utile

Et oui, toutes ces actions existent déjà chez nous ; il était temps de les valoriser ! Marie Plet et Jean-Luc Delêtre s'occupent de faire vivre le Contrat territorial. Ils travaillent avec les différents acteurs, donnent des informations adaptées, répondent aux questions et mènent toutes les actions nécessaires à la réalisation de nouveaux projets. Depuis cette année, des outils de communication sont élaborés pour rendre ces sujets accessibles à tout le monde.

Le Contrat territorial, ce n'est pas une nouvelle structure, c'est un ensemble de partenaires qui travaillent en commun. Un logo a été créé pour bien l'identifier.



Ce logo rappelle à quel point nous sommes chanceux d'avoir une eau potable présente sous nos pieds, et assez facilement exploitable. Il invite aussi à la responsabilisation collective. Nous sommes tous concernés. Cette eau potable présente sur notre territoire, nous devons faire notre possible pour la préserver.



# Domaines d'actions du CONTRAT TERRITORIAL CAPTAGES EST MAYENNAIS



## Les secteurs concernés par le Contrat territorial

Ils correspondent à un **territoire de vie**, principalement situé sur les communautés de communes des Coëvrons, du Pays de Meslay-Grez et du Siaep de la région de Sillé-le-Guillaume. C'est un **territoire cohérent au titre de la solidarité hydrographique** associant les communes alimentées par les sources.

## L'eau, la pluie...

Quand la moitié des pluies est utilisée par les plantes ou s'évapore, 10 % s'écoule jusqu'au cours d'eau : c'est donc **40% qui arrive dans les nappes phréatiques du secteur**. Les actions du Contrat territorial sont menées sur les bassins-versants qui impactent directement les captages.

 Captage du Contrat territorial



Panneau accompagnant un couvert multi-espèces, dans le secteur de Saint Pierre-sur-Orthe.

Panneau signalant la plantation d'une haie bocagère, dans le secteur de Saulges.



### Des panneaux explicatifs: violet...

En 2018, les services d'eaux ont décidé de valoriser les bonnes pratiques agricoles sur nos aires d'alimentation. De grands panneaux violet sont installés sur des parcelles concernées, comme aux Marais à Saint-Pierre-sur-Orthe. L'agriculteur y a planté un couvert de plusieurs espèces entre deux cultures. La terre n'est pas à nu pendant l'hiver, ce qui permet de limiter les ruissellements de terre et de nitrates pouvant y être stockés.

Les plantes ont été choisies car elles vont absorber les nitrates présents. Elles seront remplacées par la culture suivante. Chacun de nous peut donc visualiser à quoi ressemblent ces couverts végétaux qui contribuent à préserver notre eau.

### Et des panneaux explicatifs orange

Les haies sont une autre solution très efficace pour filtrer les ruissellements avant qu'ils n'atteignent les captages d'eau potable. 6 km de haies ont été plantés en 2018 sur les aires

d'alimentation. Les espèces sélectionnées sont adaptées aux sols et au climat, et nécessitent peu d'entretien. La hauteur des arbres a aussi été un critère de choix afin de tenir compte des types de cultures et des vues à préserver ou, au contraire, à masquer. Vous pourrez identifier certaines de ces haies grâce aux panneaux orange du Contrat territorial, comme à Saulges. Elles sont très utiles à la fois pour la qualité de l'eau, pour l'agriculture et pour l'environnement.

## Zoom sur une action en cours LES COUVERTS SONT MIS POUR L'HIVER



Jean-Luc Delêtre, chargé de la protection de la ressource en eau depuis 2014, est un des deux animateurs du Contrat territorial.

« Ce sont 250 hectares de couverts végétaux qui ont pu être semés cette année sur les aires d'alimentations des 8 captages prioritaires de l'Est mayennais, et ce pour la troisième année consécutive. La composition des espèces proposées aux agriculteurs doit permettre au sol d'améliorer sa capacité de filtration et ainsi de limiter les fuites de nitrates dans le milieu naturel, notamment vers les nappes et les cours d'eau. Cette année, les couverts ont pu s'adresser à un panel d'agriculteurs plus large que les années précédentes. Deux formules ont été proposées afin de répondre aux différents besoins des exploitations. »

## L'AVIS D'UN AGRICULTEUR

« Au départ, j'ai accepté de mettre des couverts végétaux pour respecter la réglementation. J'ai très vite constaté que les couverts multi-espèces présentent en fait un gros intérêt pour la vie de notre sol. Cela permet d'améliorer la structure du sol et de mieux conserver les éléments fertilisants.



Couverts en interculture courte entre 2 céréales (octobre 2018).

Ils sont moins lessivés avec les pluies. Autant d'engrais minéraux en moins à apporter ! Et le retour sur investissement est intéressant. Si ces couverts permettent également de préserver la qualité de l'eau, nous sommes doublement satisfaits. »



Couverts en interculture longue. (octobre 2018).

# Réseau de référence suivi Nitrates

## LES AGRICULTEURS EXPÉRIMENTENT

Un réseau de référence a été mis en place en 2018. Plusieurs pratiques agricoles permettant de réduire le taux de nitrate dans les eaux ont été identifiées lors du premier Contrat territorial. Il s'agit à présent de disposer d'un cadre rigoureux pour les tester et les évaluer.



Réunion "bout de champs" dans le secteur de Torcé – Vivier-en-Charnie, octobre 2018.

55 agriculteurs ont été volontaires pour participer à ce réseau de référence durant 4 ans. Cela représente également 60 parcelles situées sur l'ensemble des bassins d'alimentation de captage.

### Un suivi indépendant régulier

Systématiquement, dans chacune de ces 60 parcelles et pendant 4 ans, un agronome va faire toute une série d'analyses : sur le travail du sol (labour ou pas, outils utilisés...), la fertilisation, les rotations, la pédologie, les analyses de sol... Il y a ainsi un prélèvement des reliquats azotés 3 fois dans l'année. Les 3 périodes ont été identifiées pour évaluer au mieux les apports en nitrates et les modalités de consommations, ou au contraire de stockage dans les sols : après la récolte, avant le début du drainage hivernal, et enfin

en sortie d'hiver. À terme, il faudrait pouvoir identifier un repère satisfaisant de qualité de l'eau infiltrée une fois les cultures d'été terminées et avant le début de l'hiver.

### Une analyse experte, adaptée au territoire, et partagée

L'objectif de ce suivi agronomique précis de parcelles sur les bassins d'alimentation de captage est de pouvoir caractériser les pratiques les plus favorables pour l'eau.

Les agriculteurs associés à ce réseau bénéficient de moments d'échanges réguliers pour débattre des atouts et contraintes des différentes pratiques qu'ils ont pu mettre en œuvre et observer.

## Réseau de suivi Nitrates DES AGRICULTEURS RÉFÉRENTS PAR SECTEURS

### Chéméré-le-Roi :

Germain Gougeon et Guillaume Lemesle

### Saint-Pierre-sur-Orthe

Philippe Delhommois et Gilbert Louis

### Torcé – Viviers-en-Charnie :

Dominique Pilon et Jérôme Plard

## Tous ensemble pour l'eau RENDEZ-VOUS POUR L'EAU LE 23 JUIN 2019

Une journée dédiée à l'eau va être organisée le dimanche 23 juin 2019 dans le cadre du Contrat territorial.

Il s'agit de présenter à tous les habitants les actions qui sont menées sur le territoire pour préserver la qualité de notre eau.

Ce rendez-vous est important ! Il doit nous permettre de mieux communiquer sur les nombreux intérêts à préserver notre ressource en eau de qualité ! Nous pourrions expliquer très concrètement à l'aide d'exemples, de visites et d'animation pour les enfants, tous les moyens mis en œuvre sur notre territoire.

Les enfants qui le souhaitent pourront aussi donner leur nom à un arbre de la nouvelle haie plantée à La Houberdière (Torcé-Viviers en Charnie). Un appel à projets est en préparation pour les écoles du secteur.



avec la participation  
financière de



Établissement public du rivièrisme  
chargé du développement durable

